

*Réservez dès maintenant des  
berceaux pour vos salariés !*



Pour plus d'informations,  
contactez notre Directrice

*Madame Céline Schatz*

03 83 40 39 09

enfants.passerelle@gmail.com



*Les Enfants de  
La Passerelle*



crèche associative

8, Rue Sainte Cécile 54 000 NANCY  
03.83.40.39.09 - enfants.passerelle@gmail.com  
www.lesenfantsdelapasserelle.fr



**Berceaux d'entreprise**

*Les Enfants de  
La Passerelle*



crèche associative

Vous êtes situé à Nancy ou aux alentours ?

Vos salariés ont des enfants entre  
2 mois et demi et 4 ans ?

Ils n'ont pas de solution pour faire garder  
leurs enfants ?

**Alors vous avez trouvé  
la solution pour eux!**

## Un berceau d'entreprise, c'est quoi?

Acte managérial et sociétal fort, les entreprises ont la possibilité de réserver des places au bénéfice des enfants de leurs salariés afin de les aider à concilier vie professionnelle et vie familiale.

Le principe est simple : l'employeur réserve une ou plusieurs places dans notre crèche. L'entreprise participe ainsi financièrement au fonctionnement de la crèche, en plus de la participation de la famille et de la CAF et bénéficie d'une défiscalisation qui permet, après déduction des aides, de ramener le coût d'un berceau à un tarif avantageux.



## Les avantages... pour tous!

### Pour l'entreprise

- Motivation accrue des collaborateurs car solution pérenne
- Maîtrise des coûts humains cachés (retard, absence, stress, départ quotidien anticipé)
- Argument différenciant à l'embauche
- Fidélisation et réduction du turn-over
- Image positive d'entreprise socialement responsable
- Amélioration des conditions de travail et du climat social
- Participation financière maîtrisée grâce aux aides de l'État

### Pour vos salariés

- Solution immédiate à une réelle problématique de mode de garde
- Meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale
- Favorise de bonnes conditions de retour (congé maternité / parental)
- Réduction du stress au travail
- Optimisation du temps de transport
- Tarif identique qu'à une crèche municipale

## Le coût d'un berceau

La réservation de places de crèche est largement soutenue par l'État qui a mis en place un dispositif fiscal avantageux pour les entreprises :

- **Le Crédit d'Impôt Famille (CIF) autorise l'entreprise à déduire de ses impôts 50% de ses coûts engagés pour l'achat de place de crèche.**
- **Le coût d'une place de crèche est déductible des charges et permet une économie d'Impôt sur les Sociétés (IS) de 15 à 33%**

**Plus de 80% du coût peut être pris en charge par l'État**

### Simulation de prix

(pour une société dégagant un bénéfice > à 50 000 €)

Coût annuel d'une place : 10 000 €  
CIF 50 % : - 5 000 €  
IS 28 % : - 2 800 €

**Coût net annuel : 2 200 €**  
(ou 183.33 € / mois)

**TPE, PME, grands groupes, toutes les entreprises peuvent en bénéficier sous certaines conditions (nous consulter).**



## La crèche

Propriétaire de ses locaux, la crèche bénéficie de 250m<sup>2</sup> d'espace sur deux niveaux.

Chaque niveau est autonome et comprend une salle de vie, une cuisine, une salle de bain et des chambres. Une salle de motricité est mise à disposition au premier étage où se trouvent tunnels, toboggans, piscine à boules. Elle dispose également d'un parking pour les familles, d'une grande cour extérieure et prochainement, d'un jardin aménagé.

### Pédagogie

La crèche associative accueille les enfants à partir de 2 mois et demi, et jusqu'à 4 ans, avec une capacité d'accueil de 26 enfants.



Favoriser la confiance en soi, l'autonomie, tout en permettant à l'enfant d'évoluer à son propre rythme et en toute liberté.



*« Chaleur, convivialité et esprit familial, telles sont nos valeurs »*

### L'équipe

Une équipe éducative formée à la pédagogie Montessori composée de :

- 1 médecin de crèche
- 1 infirmière
- 3 éducateurs de jeunes enfants
- 1 éducateur spécialisé
- 1 auxiliaire de puériculture
- 2 assistantes accueil petite enfance

